

## Règlement et Inscription au : **VIDE-GRENIER**

Organisé par le **Comité de Jumelage de Saint Aignan de Grand-Lieu**

Le Montant des emplacements des exposants sera reversé au Profit du TELETHON 2022

### **Le 18 Septembre 2022 de 8H00 à 18h00**

- Installation des exposants à partir de 07h00 (placement) jusqu'à 08h00
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 08h00 et à ne pas remballer avant 18h00.
- Aucun véhicule ne pourra être laissé sur le site des emplacements. Les véhicules seront stationnés dans les lieux autorisés indiqués par l'organisation.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de perte, vol, intempérie.
- En cas de fortes intempéries connus 24H avant le jour de la manifestation, la Salle de la Pavelle servira de lieu de replis suivant décision prise au préalable par l'organisateur\*\*
- Sont interdits à la vente : les objets neufs, les armes à feu, les produits alimentaires et les animaux.
- En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les inscriptions versées seront rendues sans intérêt et sans que l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.
- Aucun remboursement ne sera fait en cas de non présentation le jour de la manifestation.
- Les enfants sous la responsabilité de leurs parents peuvent participer.
- L'association n'est pas responsable des accidents, corporels ou autres, ainsi que des différends entre vendeurs et acheteurs

### **Clôture des inscriptions le 10 Septembre 2022**

*Un café et une brioche seront offerts à chaque exposant (Max 2 personnes par stand)*

- Joindre un chèque de **12 €** ou de **14 €** pour un emplacement de 5m x 3m à l'ordre du Comité de Jumelage SAINT AIGNAN avec une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité, ainsi que le bulletin d'inscription ci-dessous renseigné à l'attention de :

**Mme FREUCHET Brigitte -21 route de la Noë Nozou  
44860 ST AIGNAN de GRD LIEU Tel : 07 83 99 90 66**

✂-----

Emplacement 5m x 3m Nbre.....x 12 € = ..... €

Emplacement 5m x 3m\* Nbre.....x 14 € =..... €

(\*avec 1 table et deux chaises, dans la limite des disponibilités

### **Bulletin d'inscription**

(\*\*Salle de la Pavelle en cas d'intempéries emplacement réduit à 3m x 3m)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville..... Tel : .....

N° de la pièce d'identité.....

.....@.....

N°immatriculation véhicule.....

Pour les mineurs : pièce d'identité d'un parent.

A..... Signature :

Le.....2022

### **A remplir obligatoirement**

(cette pièce d'identité vous sera demandée à votre arrivée)

# SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU VIDE GRENIER

Comité de Jumelage



Saint-Aignan de Grand Lieu

Partnerschaft



Thüngersheim

## Dimanche 18 septembre 2022

Sous réserve des dernières conditions sanitaires

**PARKING DE LA PAVELLE\***  
**de 8H00 à 18H00**

\*Salle de la PAVELLE en cas d'intempéries (Emplacements réduits)

Site du Jumelage : <http://www.staignan-thungersheim.eu>

Voir modalités d'inscription et de règlement au verso  
Renseignements au

**07 83 99 90 66** (après 19H00)

## BAR - GRILLADES - FRITES

Le montant des emplacements sera reversé au Profit du  
TELETHON 2022

Organisé avec le soutien de la Municipalité

